



graines
de plénitude

Charte Ethique



Charte Ethique

1 Valeurs

2 Cohérence

3 Engagement

4 Collaboration

5 Confiance

6 Rôles

7 Procédures



1 Valeurs

Cette charte est destinée à **sceller l'alliance** entre tous les coopérateurs de Graines de Plénitude SCES agréée et à formaliser l'**engagement** et l'investissement de chacun.

La Charte définit les valeurs, l'esprit dans lequel chacun s'engage à œuvrer au sein de la structure.

Le système de gouvernance est celui de la gouvernance partagée et évolutive basée sur une éthique, une philosophie et des principes inspirés de la nature (principes permacoles). C'est une vision, conception, méthodologie systémique et holistique destinée à (re)créer des écosystèmes durables et pérennes en imitant les écosystèmes naturels.

« Prendre soin de la Terre, prendre soin de l'Humain, créer l'abondance pour redistribuer les surplus ».

Graines de Plénitude s'inscrit dans une nouvelle culture de société qui passe nécessairement par une redistribution des richesses (économie sociale), la solidarité, la résilience, l'entraide et le partage tout en favorisant le respect de la nature (recyclage, biodiversité, agriculture paysanne de transition, écologique, etc.), l'inclusion et l'autonomie sous toutes ses formes.

Les coopérateurs s'engagent à promouvoir ces valeurs essentielles tout en participant activement à l'objet social.

Confidentialité

Fiabilité

Transparence

Équité

Responsabilité

Enthousiasme

Souplesse

Justesse

Confiance

Authenticité

Partage

Engagement

Rigueur

Sincérité

Cohérence

Savoir-faire



Créativité

Respect

Autonomie

Discrétion

Collaboration

Loyauté

Communication
bienveillante

Agilité

Motivation

Confiance

Ouverture

Savoir-être

Proactivité

Présence

Les coopérateurs s'engagent à **incarner** les valeurs de la permaculture. (savoir-faire et savoir-être) et à **être en congruence** avec leurs valeurs profondes, leurs besoins, leurs émotions, et les exprimer sans faux-semblant, à travers des attitudes, des comportements cohérents et alignés.

« La **permaculture** est une **une philosophie de vie** où animaux, insectes, êtres humains, plantes et micro-organismes vivent **en harmonie dans un environnement sain et auto-suffisant**. »

Graines de Plénitude

Raison d'être - ADN

Mission

Vision

Engagement - Actions

Intérêt collectif

Les valeurs du projet

Coopérateurs

Qui je suis

Ce que je vis

Ce que je pense

Ce que je dis

Ce que je fais

Mes valeurs personnelles

3

Engagement

En rejoignant la Coopérative Graines de Plénitude

Je m'engage à :

- Promouvoir les services de Graines de Plénitude
 - En sollicitant mon réseau professionnel ou amical
 - En relayant les publications, annonces Fb ou autres
 - En mettant à disposition mon carnet d'adresses, mon entretient
 - En mettant en relation avec des partenaires, prescripteurs, clients
 - ...
- Prendre le temps pour mener à bien différentes actions
 - Communication
 - Mobilisation
 - Rencontre
 - Réunion
 - ...
- Participer à - au moins - 1 groupe de travail
- Participer aux réunions d'équipe, AG
- Fournir des services contre rémunération
- Respecter mes engagements contractuels
- Exécuter les missions qui me sont confiées avec un haut degré de professionnalisme
- Respecter les deadlines : le suivi régulier des dossiers, la ponctualité et l'assiduité font partie intégrante de notre engagement quotidien
- Faire montre de discrétion et de confidentialité dans le cadre des accompagnements
- Communiquer efficacement avec transparence et sincérité
- Faire preuve d'initiative et de créativité
- ...



4

Collaboration

Collaborer c'est travailler ensemble, en équipe pluridisciplinaire. Dans ce contexte, les coopérateurs font preuve d'agilité, de responsabilité et de souveraineté dans le cadre de leurs pratiques respectives tout en intégrant les process stratégiques, opérationnels et organisationnels de la coopérative.

Travailler en équipe c'est :

- Faire partie d'au moins un groupe de travail
- Respecter ses engagements et les délais de réalisation
- S'entraider
- Communiquer de manière cordiale et loyale
- Etre fiable = je fais ce que je dis
- Exprimer ses besoins dans l'espace approprié
- Poser des questions quand je ne comprends pas.



5

Confiance

Coopérer, c'est pouvoir se faire confiance les uns les autres. C'est privilégier le dialogue entre toutes les parties prenantes, clients, bénéficiaires, coopérateurs et autres professionnels partenaires du projet.

Créer un climat de confiance c'est:

- Etre bienveillant
 - entre coopérateurs
 - avec les bénéficiaires, clients
 - avec les partenaires
- Respecter les différences
- Respecter sa parole - promesse
- Respecter le cadre (ROI, Charte, RGPD, procédures ...)
- Etre aimable envers tous
- Ne pas juger, accepter
- Inclure plutôt que diviser
- Respecter la confidentialité
 - faire preuve de discrétion et de délicatesse
 - respecter le secret professionnel et le secret d'affaires
 - respecter les prescrits du RGPD
- Soutenir la coopération
- Soutenir l'esprit d'initiative et l'autonomie, ...

Le "rôle", fonction de chaque coopérateur est repris dans l'organigramme qui est une représentation schématique des liens et des relations fonctionnelles, organisationnelles qui existent entre chaque membre de la coopérative.

Le rôle ou les missions sont définis contractuellement par un contrat d'emploi ou une convention de collaboration indépendante.

Rôles et missions de chacun

- **Administrateur-délégué** : représentant légal de la coopérative, délégué à la gestion journalière. Concrètement cela implique :
 - la comptabilité, finances
 - la gestion RH
 - la communication interne & externe
 - l'organisation managériale
 - la défense d'intérêt v.à.v. de tiers
 - la recherche de subventions, subsides, ...
 - la conclusion de partenariats commerciaux
 - les tâches administratives
 - la gestion des relations clients/bénéficiaires
 - ...
- **Les administrateurs** :
 - contrôlent et supervisent le travail effectué par l'administrateur-délégué
 - contrôlent les comptes
 - fixent la stratégie
 - sont les garants de l'objet social
 - ont le pouvoir d'engager la coopérative (pouvoir de signature)
 - règlent les litiges éventuels
 - ...
- **Les coopérateurs actifs** :
 - apportent leur expertise, savoir-faire, know-how
 - oeuvrent dans l'intérêt collectif, général
 - adhèrent à la culture d'entreprise de la coopérative
 - ...

- **Les sympathisants :**

- apportent leur soutien financier
- sont invités à participer aux évènements, activités
- ...

7 Procédures

Les procédures internes font partie intégrante de la relation collaborative. Ceci afin d'assurer une qualité constante dans le travail accompli, d'optimiser les processus, de clarifier les responsabilités et tâches de chaque coopérateur, d'éviter tous malentendus ou incompréhensions, de réduire le risque de conflit interne, de développer une intelligence collective autour des process.

Les procédures comprennent :

- Secret professionnel partagé
- RGPD
- Rapports de réunions
- Accompagnement des bénéficiaires et gestion des dossiers
- Charte informatique
- Mise à disposition de matériel
- Gestion des mails
- ...